L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 15 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES

PENSION PRIVÉE, 216 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés. 11 oct—7f

DEMANDES.

ON demande—Une servante; doit être recommandée. S'adresser 401 rue Carondelet. 15 oct—2f

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 13 oct—

CUISINIÈRE est demandée dans famille de deux personnes; devra coucher à la maison. 15 dollars par mois. S'adresser, avant midi, 529 rue de Chartres. 13 oct—4f

CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 1er oct—

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Hugh et Winifred Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,584—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Wm McCloskey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 oct—15 18 22

Succession de Mme E. B. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,674—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edgar B Kemp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 oct—15 18 22

Succession de Jean Baptiste Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,942—Division B—Attendu que John B. Camors a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Baptiste Laporte décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 oct—12 15 21

Succession de Bernard Eckers et Rosina Marie Eckers, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36 142—Division D—Attendu que Henry Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feus Bernard Eckers et Rosina Eckers, sa femme, décédés; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 oct—8 12 16

Succession de Walter Dunstan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,929—Division E—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter Dunstan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 oct—11 15 20

Succession de Alfred H. Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 36,817—Attendu que Mlle Odile Hopkins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred H. Hopkins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8oct—8 12 16

Succession de Mme Wilhelmina Helle, veuve de Theo Lardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,820—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées de faire valoir, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jacob Stents, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 oct—14 19 23

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,849—Division A—Attendu que Mme Leon F. Janin, née Armistead, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 oct—6 11 15

Succession de Louis Balsano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36 078—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Cella, veuve de Louis Balsano, tutrice, et comme tel administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 oct—6 11 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,935—Division A—Louis C. Le Corgne vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis C. Le Corgne soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire, le LUNDI, 26me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1892.
[Signé] GEO. H. THÉARD, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 oct—3f ou 26

Raymond Ducos vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,788—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis A. Belmont, Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 oct—5 8 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,822—Division C—Samuel S. Karl vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Samuel S. Karl soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, Esq. notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, commençant le JEUDI, 13 octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes matières qui pourraient être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1892.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
1er oct—3 fois 12 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,8[illegible]6—Division C—Mme M. A. Field vs ses créanciers—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell, femme de Spencer Field, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, Esq. notaire, en son bureau No 135 rue Gravier, en cette ville, commençant le LUNDI, 17me jour d'octobre 1892 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la section 1795 des Statuts Révisés, et pour élire un syndic et voter sur l'application d'une décharge finale, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 34 746—J. C. Petthart vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Petthart soit convoquée et tenue pardevant W O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le MERCREDI, 9 novembre 1892 à 11 heures A. M. pour fixer les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant au plaignant et située dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat.
Nlle-Orléans, 26 septembre 1892.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 sept—3 fois en 9 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 OCTOBRE—CLASSE No 344
Tirage de 4 heures P. M.

49	68	34	33	25	31	20	10	34	55	75	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature Ce 14 octobre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON. Commissaires.

Les [illegible] tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Prés. La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000 ...	20,000
1 Lot de...	10,000 ...	10,000
1 Lot de...	5,000 ...	5,000
2 Lots de...	2,500 ...	5,000
5 Lots de...	1,000 ...	5,000
25 Lots de...	300 ...	7,500
100 Lots de...	200 ...	20,000
200 Lots de...	100 ...	20,000
300 Lots de...	60 ...	18,000
500 Lots de...	40 ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit...	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit...	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à...		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; avec G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en ne maintenant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance des lots annoncés.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5.35 pm	Vicksburg Ex.. 8 30 am
Baton Rouge accommodation ... 10:00 am	Baton Rouge accommodation ... 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex. 7:45 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:30 pm
No 5 Fast Mail 7:20 pm	No 2 Lim. Ex 7:25 pm
Exc. dimanche 9:45pm	Exc. dimanche 7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 6:00pm
No 3, Chic. Lim 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:30am
No 25, Local Mail and Express ... 7:00pm	No 26, Local Mail and Express ... 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Cal'nia Ex ... 7:00pm	Cal'nia Ex ... 9:15am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex ... 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis ... 9:20pm
Local ... 10:05am	Local ... 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico ... 7:05pm	Mexico ... 9:15am
California Ex. 10:55am	California Ex ... 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:50 pm	No 18 Local ... 8:45am
No 5 Fast line 7:00am	No 6 Fastline ... 3:30 pm
	No 2 Limited ... 2:30pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9 ... 7:00 pm	No 10 ... 8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 ... 5:30 am	No 8 ... 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache ... 9:25 am	Pte-la-Hache ... 7:00am
... 4:15 pm	... 5:00pm
Shell Beach ... 9:25 am	Shell Beach ... 7:00am
... 4:15 pm	... 5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache ... 9:25 am	Pte-la-Hache ... 7:15 am
... 7:00pm	... 4:00pm
Shell Beach ... 9:25 am	Shell Beach ... 5:00 am
... 7:00pm	... 7:15 am
	... 5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger ... 9:00 am	Alger ... 4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger ... 5:45 pm	Alger ... 8:00 am

Dimanche seulement.

Alger ... 7:05 pm	Alger ... 8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

STORM SIGNALS,

Atlantic and Gulf Coasts of the United States.

The meaning of these signals should be fully understood by masters of vessels, in order that every possible advantage may be taken of a timely warning of approaching storms. The flags are 8 ft. square; pennants, 5 ft hoist, 12 ft. fly.

These signals are displayed at eighty-two stations of the U. S. Weather Bureau, from Eastport, Maine, to Corpus Christi, Texas. Of these stations the following are supplied with the International Signal Code also, to exchange messages with and in some cases report passing vessels: Nantucket, Vineyard Haven, Woods Holl, Block Island, Cape Henry, Kitty Hawk, Hatteras, Southport, and Jupiter.

NIGHT SIGNALS.

Red light: Easterly winds. White light above a Red light: Westerly winds.

INFORMATION SIGNAL.

A red pennant hoisted alone indicates that the local observer has information regarding a storm of limited area but dangerous for vessels about to sail for certain points: this information will be furnished upon application.

[814.] Florida.—St. Johns river.—Little Marsh island channel.—Front range light reestablished.—Little Marsh Island Channel front range post light, No. 6, on the edge of the marsh at the west side of mouth of Clapboard creek, St. Johns river, Florida, has been rebuilt, and the usual "fixed red" tubular-lantern light has been re-established.
(See Notice to Mariners No 35 (689) of 1892. [N. M. 41. 1892.]
[Notice to Mariners, No. 89, Lighthouse Board, Washington, 1892.]
COAST SURVEY CHARTS.
No. 156.
U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, No. 607, page 36.
Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 62.

[815.] Florida.—Indian river.—Alteration in lights.—On or about September 30, 1892, the following changes will be made in the post lights in Indian river, Florida:
Corsers Island post light, No 32, a "fixed red" tubular-lantern light, will be discontinued.
South Narrow post light, No 34, will be changed to No. 32.
Tahiti post light, No. 34, a "fixed red" tubular-lantern light, on a cluster of three piles, with a red daymark, will be established at the south end of the canal in Hobe sound, opposite Tahiti.
[N. M. 41. 1892.]
[Notice to Mariners, No. 89, Lighthouse Board, Washington, 1892.]
COAST SURVEY CHARTS.
No. 163.
U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, Nos. 714 and 715, page 106.
Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 69.
By order of the Bureau of Navigation:
RICHARDSON CLOVER, Lieut.-Comdr., U. S. N., Hydrographer.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gratieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien), ce qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES, Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship-captains navigating those waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 15 OCTOBRE 1892.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Sara—WHISPER, à 5 P M
Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 P M

LUNDI, 17 OCTOBRE 1892.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Monte, Quick ... parti 12 oct
Steamship Bendi, Beneke ... parti 8 oct
Steamship Briscoe, Soares ... parti 9 oct
Steamship Hudson, Kemble ... parti 15 oct
Steamship El Sud, Higgins ... parti 15 oct
PHILADELPHIE.
Goëlette Susie M Plummer, Creighton ... partie 29 sept
LIVERPOOL.
Steamship Nicaraguan, Winder ... parti 17 sept
Steamship Darien, Wrake ... parti 22 sept
Steamship Wm Cliff, Fest ... parti 8 sept
Steamship Olympia, ... parti 19 sept
Steamship Explorer, Jones ... parti 28 sept
Steamship Oswald, Aitken ... parti 30 sept
Steamship Counsellor, Jones ... parti 2 oct
Steamship Palmas, Valiant ... parti 1er oct
Steamship Amaranth, Cliff ... parti 4 oct
Steamship Floridian, Wrake ... parti 6 oct
Steamship Yucatan, Highton ... parti 9 oct
SWANSEA
Steamship Santhery, ... parti 4 oct
Steamship Monarch, ... parti 5 oct
SHIELDS, ANG.
Steamship Phylis, ... parti 26 sept
Steamship Toledo, ... parti 30 sept
Steamship Victory, [illegible] ... parti 6 oct
BARRY.
Steamship Arroyo, ... parti 29 sept
Steamship Bentala, ... parti 26 sept
LIMERICK.
Barque Francisco, [illegible] ... partie 6 sept
MARSEILLE.
Barque Laura, ... partie 21 sept
HAVRE.
Steamship Marseille, Grandillon ... parti 5 oct
ANVERS
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.
Steamship Arroyo, ... parti 3 sept
ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Endeavour, Thompson ... parti 6 oct
SUNDERLAND.
Steamship Langham, ... parti 10 oct
CARDIFF.
Steamship Abana, ... parti 1er octobre
Steamship Yoruba, ... parti 2 octobre
Steamship Juno, Boyle ... parti 9 oct
PAUILLAC.
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille ... parti 11 sept
CUXHAVEN.
Steamship Imperial Prince, Cox ... parti 26 sept
PALERME.
Steamship Tenacity, [illegible] ... parti 4 oct
TRIESTE.
Barque Vesuvio, Longobardo ... partie 1er juin
BUENOS AYRES
Steamship [illegible] ... parti 21 sept
RIO DE JANEIRO
Steamship Queensland, ... parti 27 sept
Barque Bella [illegible], Reis ... exp. 26 août
GÊNES.
Barque Laura, Gastillane ... partie 28 juillet

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de comptes ouverts,

Succession de George H. Kleiner, décédé
A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 18 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, actuellement absent sur un congé, daté le 12 octobre 1892, Dossier No 36,560, pour le compte de la succession de George H. Kleinert, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de comptes ouverts dûs à la succession susdite d'après la liste entre les mains de l'administratrice.
Conditions—Comptant sur les lieux.
14 oct—14 16 19 23 à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le premier district.

Succession de Veuve E. P. Boutté.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,253.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 2 novembre 1892 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 septembre 1892, amendant un ordre rendu et signé le 15 septembre 1892, dans la succession ci-dessus mentionnée la propriété ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Palmyre, Miro et Gasquet, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur et façade de 118 pieds 1 pouce, formant l'encoignure des rues Galvez et Palmyre.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19 dans le même îlet et district que la propriété décrite ci dessus, contigu à l'autre et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant James Simeon, N. P., aux frais des acquéreurs.
2 oct—2 5 12 19 26—nov 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

J. W. Flanders versus T. B. Caenasso, Mme Margaret Caenasso et Mlle Annie Meltzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,287—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et appartenant, situé dans le Faubourg Saulet, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Dryades, Clio et Grand, maintenant Rampart, et désigné comme lot numéro trois, sur un plan portant la date du 23 juillet 1829 dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant David S. McCay ex notaire public en cette ville, le 25 novembre 1829, le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre-vingt-six pieds, dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Mlle Annie Meltzler.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'installations d'une buvette, confiserie et boulangerie, etc.,—aussi meubles de maison, etc.

C. L. Keppler vs. Alphonse Briffod et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,867—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI 24 octobre 1892, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 435 rue Dryades.

Tout le contenu et installations de la buvette et confiserie, etc., au dit local, ainsi que les meubles de maison qui s'y trouvent—le tout d'après un inventaire enregistré dans ce bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 oct—13 17 21 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36 809—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante dix pieds de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesure cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1862, étant la même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme L. C. D. Homergue, en cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré au bureau des transferts, livre 92, folio 192.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try BROWN'S IRON BITTERS. It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:
1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon, (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:
1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive:
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un excitant faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

VENTES A L'ENCAN

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BESTIAUX PUR SANG.

Succession de Pierre Lanaux.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 36,683.

IL sera vendu, le VENDREDI, 28 octobre 1892, à midi, à l'écurie Leonard, rue Baronne, près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 octobre 1892, pour le compte de la susdite succession, à savoir:
Un étalon noir, "Fred".
Une jument robe brune, "Mist".
Une jument robe brune, "Laura".
Un poulain robe brune, 5 mois.
Un âne.
Un mulet.
Deux vaches.
Un veau.
Un wagon à quatre roues.
Un sulky.
Un landau presque neuf.
Amples détails donnés à la vente. Les bestiaux peuvent être vus au coin des rues Orléans et Rocheblave, jusqu'au jour de la vente.
Conditions—Comptant.
JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.
15 oct—15 26 27 28

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
Bonnes Propriétés commerciales
—ET DE—
COTTAGES.

Magasin en bois à deux étages,
Nos 209 et 211 Sud Remparts, entre Lafayette et Girod.
—ET—
Cottage double en bois, Nos 330 et 332 rue Calliope, entre Liberté et Howard.

Alice J. Clobecy vs. William P. Clobecy et als,
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,117.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 2 Novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, rendu et signé le 20 juin 1892, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, savoir:

1° L'excellent emplacement commercial contenant du magasin en bois à deux étages Nos 209 et 211 rue Sud Remparts, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par Sud Remparts, Dryades, Lafayette et Girod ayant magasin au rez-de-chaussée et 14 chambres dans le fond et au deuxième étage. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 3/4 de face à la rue Sud Remparts sur 95 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles suivant un plan fait par Mondelli, architecte, le 12 mai 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, le 24 mai 1837. C'est à un îlet au dessus du Marché Poydras et du grand commerce qui y est concentré et sur la ligne d'un grand commerce, lié rendant un placement qui paiera un bon profit.

2° Le double cottage en bois à un étage, Nos 330 et 332 rue Calliope, ayant 3 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio Liberté et Howard. Le lot de terre mesure, en pied américain, 30 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond, sur 159 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. [illegible]

3° Un certain lot de terrain [illegible] situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Prieur et Johnson, d'après un plan de A. R. Phelps, voyer, du 5 février 1840 déposé en l'étude de R J. Kerr, ancien notaire et mesure 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Prieur, sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et [illegible] pouces, plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Prieur.

Conditions—La moitié au plus comptant, et la balance à 1 et deux ans de crédit par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets, [illegible] et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1892 en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 oct—8 15 22 29—nov 5 9

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Henry & Brown vs Leurs Créanciers.
No 31,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Propriété Commerciale de Choix, Sur les rues St Joseph, Fulton et S. Peters.

Le Bail de Deux Lots de Terre Avec une Bâtisse en Fer Tayauté (Corrugated) à Deux Etages,

Faisant face aux rues Fulton, North Market et South Peters.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 septembre 1892, dans l'affaire de l'insolvabilité de W. G. Henry & R. Brown, individuellement et comme membres de la raison sociale de Henry & Brown, sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Cette Propriété Commerciale de valeur ayant une façade sur chacune des rues Fulton, St Joseph et South Peters faisant face à la ligne de chemin de fer du Illinois Central R. R., et décrite comme étant un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée (ou South Peters), St-Joseph, Fulton et North Market, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par J. A. Beard, voyer, lequel dit lot mesure 24 pieds et 7 lignes de façade sur la rue Nouvelle Levée sur la même façade sur la rue Fulton et sur 127 pieds et 1 pouce de profondeur et face à la rue St Joseph et 127 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

2° Le Droit, Titre et Intérêt dans et à un bail de $20 par mois accordé par Mme Marie Rose Grass à William G. Henry, daté le 13 août 1884 pour le terme de dix ans commençant le 1er septembre 1884, et finissant le 31 août 1894, de deux lots de terre formant l'encoignure des rues Nouvelle Levée, North Market et Fulton, et décrits dans le dit bail; l'acquéreur assumera les diverses obligations du locataire la dessus, et prendra le dit bail sujet à ses termes et conditions. Copie du dit bail est enregistrée au bureau de l'encanteur et sujette à inspection.

Conditions Comptant.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire public. Les acquéreurs seront requis de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
22 Sept—22 Oct. 1 8 15 24 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,
A Alger 5me District.

Succession de Julia C. Dassinger.
No 34,480—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, daté le 7 mars 1892 dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dassinger, sera vendu, à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes, etc. y appartenant, situé à Alger, cinquième district de cette ville, désigné par le No 20 de l'ilet No 7 compris entre les rues Lavergne, Barthélemy Delaronde et Villeré, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence confortable construit retiré de la rue et en outre une maison en bois dans le fond, citerne, etc., en face de la résidence élégante du Dr W. H. Riley.

Conditions—Comptant.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. F. Upton, notaire public.
Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
13 sept—13 24—oct 1 8 15 19

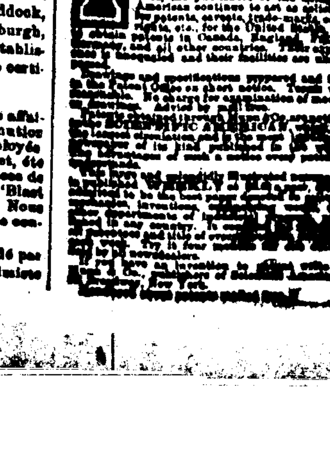

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS DÉSIRABLES ET ATTRAYANTES
Comme Placement d'Argent
—DANS LE—
DEUXIÈME DISTRICT
—A—
L'ENCAN.
Titres Parfaits.
SUCCESSION DE
Vve J. Schweitzer.

VENTE EN PARTAGE.

No 36,941—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau, 31 rue Carondelet—MERCREDI, 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé le 16 septembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci après décrites, savoir:

1° LA BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 243 RUE ROYALE.

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale Chartres, Ursulines et St Philippe, mesurant 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière, et une profondeur, sur chaque ligne latérale, de 127 pieds 11 pouces; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 243 de la rue Royale. Dessus s'élève une bâtisse en briques à trois étages, ornée d'une large verandah. Il y a environ 30 chambres en tout, cour et trottoir pavés de dalles, citerne, hydrant, etc. Louée $71 par mois.

2. VASTES BATISSES DOUBLES A DEUX ETAGES EN BRIQUES AVEC MANSARDES, Nos 20 et 22 RUE D'ORLEANS.

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, dans le carré d'ilet borné par les rues Orléans Royale, St-Pierre et Bourbon, sur un plan de Trasteur, en date du 1er février 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire. Lesquels terrains se touchent et mesurent comme suit: Terrain No 1, 29 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 93 pieds 1 pouce de profondeur. Le terrain No 2, 23 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 68 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à deux étages en briques, avec mansardes, elle a 32 chambres, cour et trottoir pavés en Schillinger, 2 citernes, hydrant, etc. Loué $67 par mois.

3. DÉSIRABLE MAGASIN EN BRIQUES A DEUX ETAGES AVEC MAISON DE RÉSIDENCE, No 199 1/2 RUE ROYALE.

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'ilet No 58, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur un plan de Arthur de Armas, en date du 29 juin 1886. Ledit terrain mesure 14 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Royale sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages occupée comme magasin et maison de résidence. Il y a [illegible] 9 chambres, corridors, etc., cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $20 50 par mois.

4. MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE DOUBLES EN BRIQUES, COUVERTS EN ARDOISES, Nos 46 et 46 1/2 RUE STE-ANNE.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros 46 et 46 1/2 de la rue Ste-Anne) situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'ilet borné par les rues Ste-Anne, Chartres, Royale et l'Allée St-Antoine. Lequel terrain mesure 37 pieds de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de [illegible] pieds, [illegible] pouces du côté de la rue Royale et [illegible] pieds [illegible] pouces du côté de la rue de Chartres, et 37 pieds de largeur à l'arrière. Les améliorations comprennent un magasin et maison de résidence doubles à deux étages en briques couverts en ardoises. La maison de résidence a dans chaque côté 6 chambres, verandah, corridor, citerne, hydrant, allée, etc., contigus aux cours, dans le voisinage du marché français, etc. Loué $40 par mois.

5. RESIDENCE DE CHOIX EN BRIQUES A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES No 20 RUE D'ORLEANS.

Un certain lot de terre avec les édifices qui s'y trouvent, connu comme le No 20 rue d'Orléans, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Royale et Bourbon mesurant, au pied américain, 25 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 55 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, à trois étages, couverte en ardoises, une verandah en fer ouvragé, et comprenant 11 chambres, avec banquette et cour pavées, citerne, hydrant, etc. Louée $3[illegible] par mois.

6. L'EDIFICE EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERT EN ARDOISES, No 19 ALLÉE D'ORLEANS, DERRIERE LA CATHEDRALE ET FAISANT FACE A LA PLACE ST-ANTOINE.

Un lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 10, dans l'ilet borné par les rues Royale et St Pierre, Exchange Alley et Allée d'Orléans, mesurant 17 pieds 11 pouces de face à l'Allée d'Orléans sur 59 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur et face à Exchange Alley, [illegible] 11 pieds 11 pouces de ce point sur une ligne parallèle à Exchange Alley, 10 pieds 10 pouces de ce point, la portion formant le fond du dit lot [illegible] droits, 17 pieds 2 pouces 2 lignes sur ligne parallèle à Exchange Alley, mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes face au dit lot à l'Allée d'Orléans, portant le No 19 Allée d'Orléans.

Les améliorations consistent en un édifice en briques, à trois étages, couvert en ardoises, ayant 11 chambres, un vestibule, avec balcons et galeries, citernes, etc., trottoir pavé. Loué $27 par mois.

7. EDIFICE A DOUBLE CORPS DE LOGIS, A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE, COUVERT EN ARDOISES, Nos 211 ET 211 1/2 RUE ST-PIERRE.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 211 rue St Pierre, dans le Deuxième District de cette ville formant partie d'un lot de terre désigné par le No 58, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Marais et Villeré, lequel mesure, au pied américain, 23 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre sur environ 53 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde, ayant de chaque côté 4 chambres, avec hydrant, etc. Louée à raison de $24 par mois.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant; le reste, s'il y a une balance, à un crédit d'un et de deux ans, en billets des acquéreurs respectifs, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à échéance, garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront la clause habituelle de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrement du montant des dits billets, transfert de la police d'assurance, le pacte de non aliénando, et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1892 en sus du prix d'adjudication, et devront déposer 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.
Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
24sept—24—2 9 16 19 oct à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle maison de résidence en briques, avec magasin au rez-de-chaussée, No 208 rue Royale, coin Dumaine.

Royal T. Store.

Succession d'Edouard A. Langevin, No 36,157, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, No 36,158.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau, 104 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un ordre dans le cours de la succession d'Edouard A. Langevin, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, en congé en date du 2 septembre 1892, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 16 septembre 1892, pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu:

La vaste maison de résidence en briques, à trois étages avec magasin au rez de chaussée, portant le No 208 de la rue Royale, au coin de la rue Dumaine, (dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres et St Philippe) ayant de grands salons, salle à manger, 5 chambres à coucher, corridor, gaz, chambre à bain, grande cour pavée en dalles—le terrain mesure 30 pieds, 2 pouces, 4 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur de façade rue Dumaine, de 90 pieds 1 pouce, 4 lignes; et 30 pieds, 2 pouces, 4 lignes de largeur à l'arrière limite faisant face à une allée commune de 4 pieds, 3 pouces, 4 lignes de largeur ouvrant rue Dumaine, pour l'usage commun dudit terrain et de celui adjoint le tout d'après un plan attaché à l'acte passé pardevant Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 15 juin 1850, maintenant loué à raison de $50 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit représenté par des billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an et garantis par lien et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres clauses usuelles de vente; 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Preot, notaire.
24 sept—24 28 29—oct 4 8 15 19 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Nantissement rémunérateur.
Propriété de choix dans le Sixième District.
Le beau et attrayant cottage double Nos 1,216 et 1,218 rue Magazine.
Aussi: bagues en diamants, bracelets, bijouterie, etc.

In re Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres.
No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 4 octobre 1892 et signé le 12 octobre 1892 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres, Dossier No 36,795, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 200, borné par les rues Magasin, Valence, Constance et Cadix, lots désignés respectivement Nos 6 et 7, lesquels lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, conformément à un plan de John F. Braun, voyer.

Les améliorations consistent en un joli cottage à double corps de logis, confortable et spacieux, bâti sur deux lots de terre, ayant toutes les commodités modernes, grande cour, location de choix, ayant une ligne de chars en avant. Des offres répétées de prendre à bail, à raison de $42.50 chaque côté par mois, qui ont été refusées à cause de cette vente projetée.

Aussi, à la même heure et la même place bagues en diamants, bracelets, un assortiment de bijouterie et d'argenterie.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis notaire, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
11 oct—11 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Meubles de Maison, Etc.

No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.
In re. Willard S. Sibley versus Walter Pond et autres.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune—MARDI, 25 octobre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, coin Laurel et Bordeaux, en vertu d'un jugement rendu le 4 octobre 1892, et signé le 10 octobre par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Willard S Sibley versus Walter Pond et autres, Dossier No 36,795, il sera vendu à l'encan, savoir:
Un assortiment de meubles de maison, etc., d'après un inventaire.
Conditions—Comptant.
11oct—11 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rudolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D" maintenant absent en congé, en date du 10 octobre 1892, dans la succession de Mme Rudolph Müller, dossier No 36 708, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Joséphine mesurant 31' 11" 5''' de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 295 de la rue Marigny.
Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur, pardevant J. C. Wenck notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.
11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. B. Lancaster.

No 23,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. A. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson. Le lot mesure 29 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Jno R. Legier Esq., notaire public.
12oct—12 19 26 nov 2 9 16

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et [illegible].
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et [illegible].
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
[illegible] et Dauphine.

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL,

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$123 094 46	
Sur risques maritimes	2,507 35	
Sur risques de rivières	1,961 01	
Total		$127,562 82
Moins,—Primes non acquises		40,130 00
		$88,302 82
Ajouter: Compte d'intérêt	$2,660 26	
Compte de loyer	$7,300 75—	$11,964 01
		$99,646 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,668 79	
Sur risques maritimes	313 58	
Sur risques de rivières	205 38	
Pertes totales	$61,207 75	
Primes rendues	$4.773 78	
Réassurances	2,841 85	
Dépenses	18,820 00	
Taxes	9,190 81	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,703 11—37,577 49—	98 785 24
		$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Billets recevables	$96,045 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,372 98
Propriétés foncières	174,487 00
Argent comptant	22,572 56
Certificats 6 0/0 de ville. (valeur du marché)	23,025 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	3,960 00
Avances sur l'habitationOuvier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$390,738 97

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.
D. A. Chaffraix, John M. Baldwin,
Aristide Hopkins, W. H. Bofinger,
Jos. A. Shakespeare, Jayme Mari,
Henry C. Boucher, Paul Capdevielle,
M. W. Smith, J. S. Zacharie,
A. Xiques.
16juin—1 m

BANQUES.

Etat de Situation DE LA
UNION NATIONAL BANK,
A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,151,843 69
Surtirages, garantis et non garantis		188,218 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		319,807 22
Dû par des agents de réserve approuvés		202,235 11
Dû par d'autres banques nationales		40,665 66
Dû par des banques d'Etat et banquiers		38,992 78
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Primes sur les bons des Etats Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	211,921 40	
Billets d'autres banques	10,135 00	
Papier fractionnel courant, nickels et sous	300 77	
Espèces	66,101 50	
Billets legal tender	51,242 00—	339,703 67
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé		$500,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		59,980 33
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		6,017 19
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,082,972 12	
Certificats de demande de dépôt	6,498 00	
Chèques certifiés	100 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,604 50	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers	532,782 01—	1,686,277 03
Notes et billets ré-escomptés		50,000 00
Total		$2,472,154 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau qui précède est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. LABARTHE, Caissier.
Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.
N. B. TRIST, Notaire.
Correct—Attesté: JONAS H. LEVY, S. CHALARON, JULES A. BLANC, Directeurs.
7oct—1 f

Etat de situation de la
New Orleans National Bank,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,270,858 57
Surtirages, garantis et non garantis		67,937 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en mains		1,000 00
Actions, sécurités, etc		766,962 75
Dû par des agents de réserve approuvés		492,393 79
Dû par d'autres banques nationales		62,295 92
Dû par des banques d'Etat et banquiers		11,847 62
Maison de banque, meubles et installations		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		16,297 73
Chèques et autres items comptant	81,310 94	
Changes pour le Clearing house	169,991 78	
Billets d'autres banques	6,650 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	12,232 32	
Espèces	238,303 50	
Billets legal tender	45,000 00—	464,297 54
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,304,647 45

PASSIF.

Capital-action payé		$300,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits non divisés		137,825 37
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non payés		1,500 00
Dépôts individuels sujets à chèque	$2,626,440 76	
Certificats en demande des dépôts	59,704 75	
Chèques certifiés	200 00	
Chèques du caissier en circulation	85,844 85	
Dû à d'autres banques nationales	71,805 75	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	96,025 97—	3,230,322 08
Total		$4,304,647 45

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Moi, William Palfrey, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WILLIAM PALFREY, Caissier.
Souscrit et juré pardevant moi ce 5me jour d'octobre 1892.
CHAS. T. SONIAT, Notaire Public
Correct—Attesté: C. H. HECK, [illegible], A. BALDWIN, Directeurs.
1—1f

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
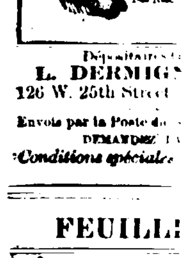
Bureaux et Ateliers,
73......CHARTRES......73